



PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'Environnement

Unité Politique et Police de l'Eau

Ref : SE_EAU_20171120_ODJ_finalise

P.J : Annexe programme

Affaire suivie par : Linda Aliane

Tél : 01 30 84 33 16

linda.aliane@yvelines.gouv.fr

Versailles, le 20/11/17

Ordre du jour du colloque

« Conduire un projet en prenant en compte l'environnement et la loi sur l'eau »

- 9h00 : Accueil café des participants
- 9h30 : Mot d'introduction – Bruno CINOTTI (directeur départemental des territoires des Yvelines)
- 9h40 : Comprendre les procédures de la loi sur l'eau : la déclaration et la nouvelle procédure d'autorisation environnementale - Lydie WENDLING (direction départementale des territoires des Yvelines)
 - Temps d'échange 15 min
- 10h15 : L'évaluation environnementale des projets soumis à la loi sur l'eau et le retour sur l'analyse des études d'impact par l'autorité environnementale - François HERMANT (direction départementale des territoires des Yvelines)
 - Temps d'échange 15 min
- 10h45 : La méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides - Pierre CAESSTEKER (agence française pour la biodiversité – anciennement ONEMA)
- 11h15 : Le retour d'expériences sur l'utilisation de la méthode nationale avec un projet intégrant la problématique des zones humides - Mireille BONNET et Fanny COME (centre d'ingénierie aquatique et écologique)
 - Temps d'échange 15 min
- 11h45 : Des outils pour élaborer un dossier conforme à la réglementation : le guide pour « la rédaction d'un dossier loi sur l'eau », des dossiers types pour les piézomètres, etc. - Linda ALIANE (direction départementale des territoires des Yvelines)
 - Temps d'échange 15 min
- 12h20 : Mot de conclusion - Bruno CINOTTI (directeur départemental des territoires des Yvelines)